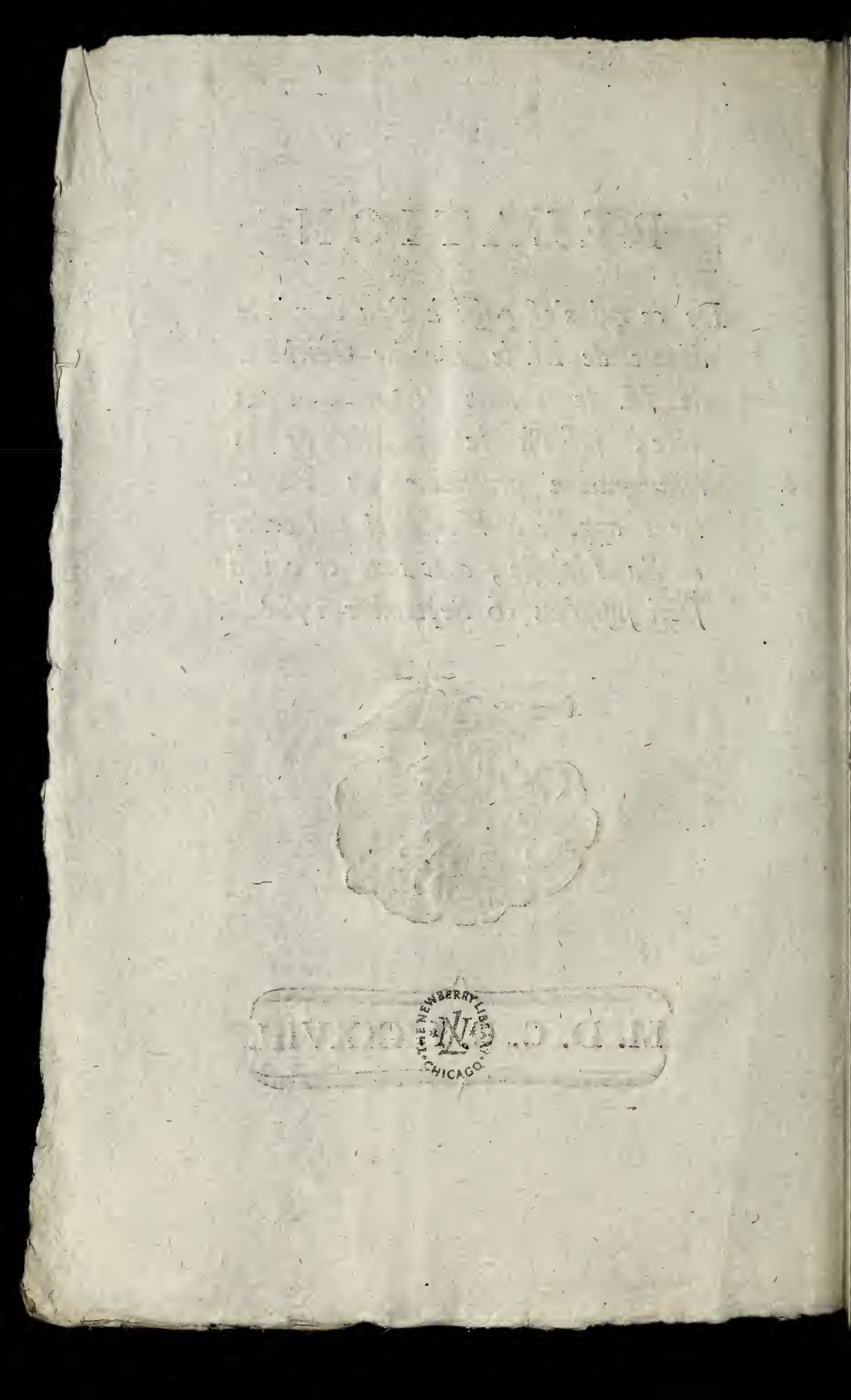
RELATION

De ce qui s'est passé à Pau depuis le départ de M. le Duc de Guiche & de M. le Comte de Gramont son frère, jusqu'à la nouvelle de la réintégration prochaine du Parlement appellé à Versailles par ordre de Sa Majesté, avec tout ce qui a suivi jusqu'au 16 Septembre 1788.



M. D. C. C. LXXXVIII.


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



RELATION

De ce qui s'est passé à Pau depuis le départ de M. le Duc de Guiche & de M. le Comte de Gramont son frère, jusqu'à la nouvelle de la réintégration prochaine du Parlement appellé à Versailles par ordre de Sa Majesté, avec tout ce qui a suivi jusqu'au 16 Septembre 1788.

Salus populi suprema lex esto.

DU moment où les deux dignes fils de la maison de Gramont quitterent le Béarn, ses habitans furent plongés dans une tristesse morne. Nous ne pouvions la distraire que par l'espoir de voir bientôt s'accomplir les promesses dont ces zélés protecteurs nous avoient honorés.

Dans l'intervalle où nous croyions en ressentir les effets, d'autres nuages s'éleverent. Les feuilles périodiques nous annonçoient de nouvelles tempêtes. Les unes apprenoient les coups d'autorité que les Ministres portoient aux privilèges des Provinces, les autres assuroient que nos personnes étoient menacées. On nous parloit des troupes à pied, des troupes à cheval qui avoient reçu ordre d'investir notre Patrie.

Ces bruits répétés nous saisirent d'étonnement. Nous ne pouvions comprendre comment des Soldats de Louis XVI venoient assiéger ses fidelles sujets. Nous nous demandions si

nous étions tous François ? & nos cœurs nous répondant qu'*oui*, les dernières larmes de la douleur tomboient avec effort de nos yeux fatigués.

Cependant le complot miniftériel alloit toujours en croiffant. La marche des troupes fe confirma ; il étoit fûr qu'on les faifoit avancer contre leurs frères.

Nous étions bien perfuadés qu'elles ne confentiroient jamais à tremper leurs mains dans notre fang & qu'elles nous épargneroient à nous-mêmes des excès néceffaires, mais dans ce cas même la fûreté publique devoit-elle être négligée ?

Impatient d'y pourvoir, le Peuple s'affembla en foule dès le 6 Août au matin, fit battre la caiffe devant lui, courut ainfi les rues, & publia hautement que tous les bons Citoyens euffent à mettre un ruban blanc au chapeau ou à l'habit en figne de patriotifme.

Le ruban blanc fut arboré ; la multitude s'accrût à chaque inftant jufqu'au foir où s'étant rendue à la Place Royale, elle délibéra de pourvoir fur le champ au repos de la ville. Elle fe fépara dans cette intention.

Une heure après, elle revint pour conftituer des patrouilles tant internes qu'externes ; le nombre en fut fixé ; elles reçurent des armes avec commandement de veiller à la bienféance & à l'ordre public.

Vainement la Police effeya-t-elle d'arrêter les progrès de l'inftitution Plebeïenne. Dès le lendemain 7, les attroupemens groffirent à vue d'œil ; les ganfes blanches furent rélevées par des rubans rouges, jaunes & verds. Ces diverfes couleurs diftinguoient les différens Corps deftinés à fe relever ponr les gardes de nuit. Le Peuple fe rendoit chaque foir dans la place accoutumée ; l'heure des rondes venue, la troupe furnuméraire fe retiroit, & les gardiens de la tranquillité commune commençoient leurs fevères tournées.

Dès le 8, la fermentation des campagnes fe joignit à celle de la ville. Les Payfans décorés du fymbole patriotique, vinrent par bandes fe mêler à nos Citadins ; tous fe rendirent chez le Syndic des Etats & demanderent à hauts cris une affemblée des Nobles pour prendre une délibération dans les circonftances. En attendant que la

Nobleffe fe décidat, la multitude rendit & exécuta un Arrêt d'un genre tout nouveau.

On fe rappelle qu'il avoit paru un écrit peu infidieux, mais fort impofteur fous le titre d'*avis au Peuple*. Un mauvais garnement dont on veut bien taire le nom, s'en étoit déclaré l'Apôtre : il l'avoit publié avec affectation. *Le Peuple* qui ne fe rangeoit pas du côté de l'*avis*, court un foir chez le renegat, le faifit, l'affuble d'une mauvaife robe de Palais, d'un bonet quarré paffablement grotefque, avec un écriteau devant & derrière portant, *N. Bailli*, (1) *homme fans foi ni loi.* Ajufté de la forte le nouveau Robin eft mené dans la rue par une foule immenfe, contraint de traverfer le centre de la ville parmi les plus fortes huées, & conduit aux portes du Palais d'où, après une amende honorable bien articulée, l'on renvoya, non fans rire, le défolé *Bailli*.

Quelques jours après nôtre curiofité fut piquée par un autre évenement. Un débiteur contraint par corps en vertu d'un Arrêt de la Cour, fut que les Emiffaires de la Juftice étoient après lui. Ce perfonnage qu'on dit être apocryphe fe trouva refugié dans certaine maifon; le Porteur des ordres de la Cour les lui ayant fignifiés, voulut les mettre en exécution; il s'éleva tout-à-coup quatre hommes appellés des Cavaliers de la Maréchauffée. Ils prétendirent que les Arrêts d'un Tribunal fupérieur n'étoient pas exécutoires dans leur caferne; on vit d'abord qu'ils n'étoient pas légiftes; en conféquence on s'affura du Perfonnage condamné; les Cavaliers fe porterent à des menaces contre les recors & à des propos injurieux contre la Juftice. Les voies légales furent prifes contr'eux. Le Peuple outré commençoit à vouloir fe mêler de l'affaire. La Brigade qui n'aimoit pas les décifions populaires a difparu fubitement; on dit qu'elle a bien fait. Une nouvelle l'a remplacée; on ajoute que c'eft encore mieux.

---

(1) On fait qu'en langage vulgaire, dans le Béarn, *Bailli* eft fynonime de *coquin*, *fripon* & autres épithétes gentilles.

Nous avions oublié cette avanture lorsque le matin du 11 un coup affligeant vint frapper le Peuple. Le Parlement fut mandé à Versailles par ordre du Roi ; à cette injonction nous frissonames tous. La crainte de perdre nos Juges l'emporta sur tout autre sentiment.

Vers le 15 nous apprimes que les Régimens étoient parvenus à leur destination ; la certitude de leur départition menagée autour de notre ville, paroissoit réellement nous annoncer un siège ; si cette apparence étoit fondée, notre confiance ne s'en altéra pas ; des Citoyens comme nous, bloqués par leurs semblables, n'ont rien à redouter.

Le Peuple continua néanmoins à veiller à la sûreté publique. Nous le vîmes y pourvoir avec un ordre & une fermeté incroyables. Dans une Ville sans portes, sans murailles, totalement ouverte, nous réposions en paix. Nous avions pour gardiens nos déterminés Volontaires. Le cœur des Béarnois vaut mieux que des remparts.

Nous étions dans cet état (1), lorsque le 16 une sortie vraiment effréyante jetta la terreur dans la Ville.

Le tocsin se fit entendre. On demanda quelle en étoit la cause. Il fut répondu que les Prisonniers de la conciergerie de la Cour avoient forcé leurs cachots, emprisonné les geoliers, & que voulant profiter des conjonctures, ils brisoient leurs chaînes pour recouvrer leur liberté.

La Patrie ménacée de cette formidable peste, n'avoit que le Peuple pour défenseur. Il ne balança pas. Il prit les armes, se munit de fusils & courut encerner la prodigieuse tour qui détenoit les nombreux rébelles.

Ce fut alors que le Magistrat illustre qui est la caution de la sûreteté publique, montra ce qu'il étoit. Revêtu du costume imposant que la noblesse de son physique rend plus majestueux encore, il se rendit aux pieds de la tour menacée. Exposé aux coups que les révoltés lançoient de toutes parts, il négligeoit les avis qu'on lui donnoit pour sa propre conservation. Il n'étoit occupé que de celle du

(1) On ne parlera pas de l'espion Palette, la relation qui le concerne a été donnée au Public.

Public. Il queſtionna le chef rébellionnaire. Celui-ci prétexta des mauvais traitemens de la part du Concierge. En conſéquence il fut arrêté de convoquer la Grand'-Chambre.

En attendant la révolte augmenta. Les Criminels opiniâtrés s'exposèrent à tout. Le Peuple en péril, brava leurs coups & fit ſentir les ſiens. Les fuſils dirigés avec adreſſe, repouſſèrent les ſorties des révoltés. Quelques-uns d'entr'eux furent bleſſés de bales & de poſtes, ſoit au haut de la tour où ils paroiſſoient avec avantage, ſoit à travers les embraſures dans leſquelles ils ſe montroient. Le danger de la Ville dura juſques bien avant dans la nuit.

Vers les neuf heures la Grand'Chambre leva ſa ſéance. La Perſonne Publique ſuivie d'un Commiſſaire, ſe rendit aux environs de la tour, appella de nouveau le chef des révoltés, lui parla avec fermeté, & ſur les ordres qu'il donna, les rébelles jettèrent, hors des priſons, les armes qu'ils avoient arrachées aux geoliers, une partie des fers dont ils s'étoient dégagés, & ayant déclaré que tout le reſte avoit ſervi à former une longue chaîne propre à l'évaſion, ils promirent qu'elle ſeroit remiſe dès le lendemain lorſqu'ils auroient déblayé & ouvert la porte qu'ils avoient obſtruée de divers matériaux.

Là-deſſus, M. le Procureur général fit part de ſes ordres & ſe retira. Le Peuple garda les avenues juſqu'au jour ſuivant, où les Criminels ouvrirent la porte de la priſon, condition eſſentielle de leur capitulation.

Le Commiſſaire de la Cour entra avec une eſcorte bien armée. Il fit remettre les coupables en lieu sûr, contempla avec frayeur l'entrepriſe preſque conſommée de ces dangereux garnemens, remarqua ſur-tout la chaîne en fer qui étoit un chef-d'œuvre de patience & de travail, & procéda aux opérations d'uſage.

La tranquilité rétablie de ce côté là, les Citoyens ſe retirèrent. La Cour pourvut à tout, par Arrêt du 18, & le Peuple, ferme défenſeur des loix, ſe félicita d'en avoir châtié les infracteurs.

Dans le tems où nous nous conjouiſſions d'avoir échapé

aux efforts de l'engeance meurtrière, le chagrin le plus violent vint pénétrer nos ames. Le départ du Parlement, déjà arrêté depuis le 14, reçut son exécution. On en avoit invoqué l'heureuse réussite lors de la procession en robe rouge, qui avoit eu lieu dès le 15, suivant l'usage. Les Magistrats partirent successivement pour Versailles. Chaque jour nous en enlevoit quelqu'un, & chaque jour sembloit nous arracher une partie de nous mêmes. Leur disparution entière fit saigner tous nos cœurs.

Privés de nos Juges; en butte à l'audace des malfaiteurs que, dans une contrée frontière sur-tout, l'éloignement de la justice ne peut manquer de multiplier & d'enhardir; exposés peut-être à des coups plus violens, notre situation étoit des plus critiques. Le courage du Peuple n'en parut que plus fier.

Les attroupemens devinrent plus fréquens, les hordes s'épaissirent, l'effervescence gagna plus loin dans les campagnes, les têtes rustiques s'exaltèrent; les Paysans devenus nos compagnons d'infortune les fûrent aussi de notre désespoir.

Les Militaires, disposés aux environs de la Capitale, étoient toujours dans un calme total. Leur immobilité nous chagrinoit & ne les tranquilisoit pas lorsque nous apprimes que quelques-uns des principaux desiroient de venir dans notre Ville, & qu'ils auroient effectué leur dessein, s'ils n'avoient ajouté foi aux bruits que la calomnie répandoit autour d'eux.

Elle avoit divulgué que les Béarnois devoient les recevoir avec des coupes empoisonnées; que des pièges horribles étoient tendus contre leurs personnes. Ces rumeurs étoient accréditées par la manière injurieuse dont trois personnages étrangers s'étoient conduits envers un Régiment dont la bravoure & le patriotisme sont connus. Ces circonstances donnèrent lieu à une lettre de notre part; en voici la teneur:

A MM. les Officiers & Soldats du régiment Royal-Navarre, Cavalerie ; en détachement à Nay.

MESSIEURS,

« Ces deux mots, dictés par la franchise, doivent être lus sans méfiance. C'est le bon peuple Béarnois qui les adresse à de vrais Militaires. Des fidelles Sujets de Louis XVI écrivent à ses braves Soldats.

Nous avons appris sans crainte & avec plaisir, votre approche vers notre Capitale. Votre séjour dans une de nos Villes voisines ne nous cause qu'un chagrin ; c'est celui de ne vous voir pas plutôt pour vous en témoigner notre joie. Nous ne respirons qu'après le moment de vous embrasser comme nos frères.

Cet espoir impatient vient d'être troublé par de nouvelles affligeantes.

On vient de nous rendre que la calomnie nous suppose des projets atroces que l'on ne peut nommer de crainte de blasphème, (1). On vient aussi de nous dire que trois personnes inconséquentes se sont permis à votre égard des démarches blâmables & qui nous compromettent.

Nous croirions, Messieurs, manquer à notre caractère, si nous ne dissipions les nuages dont on cherche à obscurcir nos bonnes intentions.

Pour les faux bruits dont on a tâché d'effrayer votre existence, nous sommes persuadés que vous en avez déjà remarqué le vuide. Si des langues traîtresses nous ont donnés pour des scélérats, nos cœurs, notre façon de faire, attesteront que nous sommes de vrais Patriotes. Vous même nous rendrez cette justice, comme nous espérons vous la rendre à notre tour.

Quant à la conduite irréfléchie des trois Particuliers dont nous avons parlé, notre réponse est dans leur punition.

(1) Le poison.

Nous n'aimons pas les détracteurs. Calomnier ses Concitoyens est, suivant nous, un attentat impardonnable ; calomnier les Béarnois, c'est être doublement criminel.

Voilà, MM., ce que nous avions à vous dire. Vous rassurer sur notre sincérité, autoriser notre confiance respective, tel est le but de cette lettre.

Nous nous flattons, MM., que nous la relirons souvent avec vous, que nous vous prouverons les sentimens cordiaux dont est le garant & que vous possédant bien-tôt dans le sein de notre Patrie vous vous écrierés tous à l'envi, « les » dignes gardiens du Berceau d'Henri IV, sont François » comme nous. »

Signés, les CITOYENS de Pau & autres.

La missive rassura un peu les Militaires & nous procura quelqu'une de leurs visites, mais en trop petit nombre. Tous ceux qui nous ont vus, nous ont aimés & se sont faits chérir. Nos ames sympathiques se sont épanchées les unes vers les autres. La confraternité commence à se cimenter. Leurs idées noires se sont évanouies. Ils ont convenu que le Jurançon, le Gan & nos autres vins exquis ne sont pas des poisons. Leurs entrailles sont aussi saines que leur cœur est généreux. Ils n'ont porté pour tout préservatif que beaucoup d'amour pour la Patrie. C'est le seul antidote dont on use en Béarn.

Ses habitans étoient néanmoins dans la même agitation. Nos rues, nos places publiques ne présentoient plus que des tumultes convulsifs ; nos imaginations justement allarmées, ne nous offroient que des images sanglantes, lorsqu'un Courrier extraordinaire, arrivé le 28, vint faire luire un rayon d'espérance. Il porta les ordres du Roi à M. le Marquis de Lons pour convoquer les Etats de la Province. Une Commission aussi importante, déférée à ce Patriote distingué, rejouit nos esprits. Le Béarn assuré de voir ses droits confiés à des mains paternelles, reprit enfin haleine.

Le Courrier du 1er. Septembre vint lui rendre la vie.

Cet heureux émiſſaire nous apprit la défaite du nouvel Encélade qui paroiſſoit vouloir eſcalader le Trône, en un mot, du trop fameux Archevêque de Sens.

A la première annonce les Citoyens reſterent immobiles. Le plaiſir, la reconnoiſſance, la joie retinrent quelque-tems leurs ſens ſuſpendus. Puis tout-à-coup, toutes les voix s'éleverent « victoire dirent-elles, nos ennemis ne ſont plus ». A ces mots, les habitans courent ſe jetter dans les bras les uns des autres, ſe félicitent de l'événement comme de la délivrance d'un mal peſtilentiel; tout le monde ſe confond, les maiſons ſont déſertes, les rues s'empliſſent, les cris d'allégreſſe s'élèvent juſqu'aux Cieux.

Le Peuple tranſporté d'une joie délirante, crie qu'il faut aller au-devant de M. de Lons qui ſe rendoit en Ville. Auſſi-tôt vingt Jeunes-gens délite prennent le coſtume qui nous rappelle notre Henri : ils ſe parent de la fraize, mettent l'épée à la main, ſautent à cheval, ſe rengent ſur deux lignes; tout le Peuple ſe place à la ſuite avec arrangement; une éclatante harmonie précéde; une multitude innombrable la ſuit, & la nouvelle troupe ſe met en marche vers le quartier appellé Baſſe-ville.

A peine parvenu au-delà du Pont du Gave, le Peuple apperçoit M. de Lons. Ce bien aimé des Citoyens ayant mis pied à terre, la foule l'entoure, le preſſe, le ſerre dans ſes bras, reçoit de lui l'expreſſion des tranſports les plus vifs, le conduit à cheval dans le centre, gagne la Ville avec ordre, traverſe la grand'rue, redouble d'acclamations & conduit ainſi M. le Marquis dans ſon Hôtel où le plaiſir de la table, animé par la préſence de la beauté, ſembla ne former de tous qu'une même famille.

Vers le ſoir une cérémonie ſacrée l'appella dans l'Egliſe. Toute la Ville l'y ſuivit & comme on revenoit de rendre graces au Ciel d'avoir bien voulu conſerver les habitans de la terre, un ſpectacle ſaillant fixa tous les regards.

C'étoit un bûcher dreſſé ſur la Place publique. Au ſommet paroiſſoient deux Mannéquins de haute ſtature. L'un repréſentoit, dit-on, un Légiſlateur en décadence, & l'autre paroiſſoit reſſembler à un Perſonnage Archiépiſcopal.

Le Peuple formoit au tour du bûcher une circonférence ſpacieuſe. Après quelques inſtans de cérémonial, le feu fut mis aux faſcines. Les flammes gagnèrent les individus poſtiches. Auſſi-tôt de longues huées s'élèverent; des cris victorieux percerent jusqu'aux nues & l'on crioit encore quand on s'apperçut que les deux figures étoient réduites en cendres.

Après la brûlure pompeuſe du viſage métropolitain & de ſon aſſocié, le Peuple s'écria que ſes adverſaires étoient anéantis, qu'il falloit dépoſer les ſignes de ralliement uniquement pris contre le deſpotiſme des Miniſtres défunts. A ces paroles la multitude ſe ſépara; elle ſe raſſembla bientôt après; chacun enleva de ſon chapeau la ganſe déſormais inutile, en forma des guirlandes, les entremêla de lauriers, & fut les porter en triomphe à M. le Marquis de Lons à qui l'un d'eux eut l'honneur d'adreſſer la harangue qui ſuit:

MONSEIGNEUR,

« A l'orage le plus effrayant ſuccéde enfin un jour pur & ſans tâche. La Patrie eſt délivrée. Ses ennemis pervers tombent terraſſés à ſes pieds. Les monſtres expirent pour nous rendre la vie.

Leur chûte ne doit pas laiſſer des traces après elle. Ce ſeroit ſans doute honorer leur néant que d'afficher des marques de leur exiſtence. La mort des méchans ne mérite aucune place dans le ſouvenir des gens de bien.

C'eſt dans cette aſſurance, MONSEIGNEUR, que nous venons dépoſer dans vos mains ces ſignes oſtenſibles de nos ſentimens patriotiques. Ce ſeront eux qui en rappellant la fidélité des Béarnois pour leur Prince, ſeront un gage certain de leur fermeté pour les Loix: ce ſeront eux qui en conſacrant la ruine des mauvais Miniſtres, ſeront le garant inviolable de l'anathême bien dû à leur ouvrage d'iniquité.

C'eſt à cette condition ſeule, MONSEIGNEUR, que nous vous confions ces emblêmes chéris de la liberté Béarnoiſe. En nous montrant ſujets ſoumis, nous n'oublions pas que

nous sommes Citoyens. Si le Roi est notre maître, nos privilèges sont nos Dieux.

Pénétrés tous, MONSEIGNEUR, de ce sentiment qui tient à notre vie, nous vous en rendons aujourd'hui un témoignage public; Eh! à quel autre cet aveu seroit-il réservé? Voué depuis long-tems à une Patrie qui se plaît à vous choisir parmi ses fils aînés, ses nombreux rejettons aiment à reposer sous votre ombre. C'est à votre bannière qu'ils reconnoîtront toujours celle de la liberté respectueuse & de la soumission fière & sans entraves; c'est sur elle que nous lirons cette dévise gravée dans les cœurs de tous les bons Patriotes « Le Béarnois est libre & sensible, mais il n'est » pas rebelle; le Béarnois est respectueux & fidelle, mais » il n'est pas esclave ».

Le discours prononcé, le Peuple s'écria que c'étoit là la vive expression de sa pensée. Dans l'instant un calme universel regna d'un bout de Ville à l'autre, la même paix gagna tout le pays. Chaque particulier se sentit soulagé du plus pesant fardeau. Délivré de ce qu'il appelloit ses ennemis mortels, il tâchoit d'en bannir la mémoire, lorsque le Courrier du 29 arriva.

Il nous apprit que le Parlement étoit arrêté à Etampes par l'autorité royale. Cette détention ne ralentit pas notre impatience. Nous n'aspirions qu'au moment où nos Magistrats nous seroient annoncés. Un Peuple soumis devoit s'attendre à ce bienfait de la part du plus juste des Princes.

Nos espérances n'ont point été trompées. Après huit jours d'attente douloureuse, nos vœux se sont accomplis. Notre Souverain s'est montré tel qu'il est. Sensible au triste état d'une Nation fidelle, il lui a tendu une main secourable. En annonçant la proscription des Loix fatales qui ont causé nos malheurs, il a déclaré que nos Juges alloient être envoyés pour les réparer. Un Courrier venu d'Etampes le 9 Septembre ne laissa aucune équivoque là-dessus. Il s'annonça par une palme & par des cris triomphans. Les dépêches qu'il expédia confirmèrent le fait.

Notre plume est trop foible, notre cœur est trop plein pour tracer le tableau de la sensation générale que cette nouvelle a produit.

Dès qu'elle fut répandue, tous les Citoyens semblèrent troublés d'une yvresse réelle ; les cloches sonnèrent, les caisses retentirent, toute l'harmonie se fit entendre. Les Citoyens de toute espèce, hommes, femmes, enfans accourent en extase, apportent des lauriers, s'élancent dans les rues, crient *Vive le Roi*, *Vive le Parlement.* La foule devient innombrable, court chez M. de Lons (1), le reçoit au milieu d'elle, se dispose à aller chanter un brillant *Te Deum*, & s'avance vers le Temple parmi les acclamations, le carrillon des cloches & le bruit des tambours entre-coupé d'une éclatante harmonie. Les curieux évaluerent la multitude à plus de dix mille ames.

On distinguoit sur-tout un nombre infini de Dames dont les unes, placées au centre de la troupe, alloient participer aux actions de graces qu'on devoit au Très-Haut, tandis que les autres, rangées aux fenêtres, sembloient se disputer le prix des applaudissemens. C'est ainsi que parmi nous le sexe releve ses attraits par le patriotisme, & qu'une belle ne la seroit plus si elle n'étoit pas Citoyenne.

Après le chant de victoire les voûtes rétentirent des cris de *vive le Roi*, *vive le Parlement.* Vers la nuit on vit briller un feu de joie qui jamais ne mérita mieux ce nom. Une illumination universelle éclaira les lauriers suspendus jusques dans les croisées. Les ténèbres ne devoient pas obscurcir nos couronnes.

Le sur-lendemain 10, un événement rémarquable attira l'attention. Les cloches de la Ville sonnerent une longue agonie, & quelques instans après le signal de la mort. Aussitôt on vit partir du Château une multitude immense. Elle étoit munie de touffes de laurier, observoit une marche symétrique & avoit à la tête une Cour de Judicature de sa composition. Un tambour lugubre annonçoit par intervalle

(1) Parmi les vrais Patriotes à qui le Peuple s'est empressé de rendre des hommages bruyans, on doit distinguer M. de Noé, Evêque de Lescar. Les lettres qu'il vient d'adresser au Roi & à M. le Duc de Guiche, & qu'on trouvera ci-après, respirent cette fermeté, ce zèle intéressant dont il a donné des preuves immortelles. Le Béarn se glorifie de ce noble soutien, comme la Religion s'honore de ce digne Ministre.

la scène terrible qui alloit se passer. Le Tribunal étoit suivi de plusieurs prévenus condamnés au dernier supplice.

Ces prévenus étoient des corps empaillés d'une taille imposante, montés sur des animaux pacifiques. Les patiens décorés de vieilles robes de Palais, de perruques énormes, de bonets quarrés rémarquables, avoient reçu du peuple le titre édifiant de *Baillis*. C'étoit, disoit-on, les copies exactes d'un petit nombre d'originaux vivans qui, dans quelques Villes voisines, s'étoient lourdement assis sur des tabourets qu'ils qualifioient eux seuls de Sièges Présidiaux.

La foule parvenue dans le plus grand silence sur la place publique & les préliminaires étant remplis, l'on plaça sur le haut du bûcher les figures Présidiales. La lumière éclaira pour la première fois la cohorte ignorante, mais ce fut pour la consumer.

Depuis lors, il ne se passe presque pas d'heure où l'on ne procéde à de pareilles exécutions. Les habitans des campagnes allument dans cet objet des bûchers de toutes parts; ils viennent souvent promener dans la Ville ces figures comiques & semblent contester à nos habitans la gloire d'en anéantir l'existence dérisoire. On en a brûlé pendant ces quatre seuls jours dequoi composer honorablement plus de douze Tribunaux.

Ces scènes joyeuses ne nous font point oublier ce qui est plus essentiel. En affichant notre mépris pour des objets rampants, nous ne perdons pas de vue ceux qui méritent de fixer notre attention.

L'ordre public est rigidement maintenu par des patrouilles légales. Quoique sur ses gardes, le Peuple est dans le plus grand calme. Il a tranquillement appris le 12 les ordres donnés par Sa Majesté à M. de Lons pour assembler extraordinairement les États le 18. Cette Commission qui confirme le choix que le Roi a bien voulu faire de son Lieutenant & de notre protecteur, nous en fait attendre le résultat avec confiance.

Nous ne brûlons que d'un désir impatient; c'est de celui de revoir nos Magistrats. Pleins d'amour pour le Souverain qui va les leur rendre, les Citoyens, dès le matin du 12,

ont témoigné leur gratitude envers l'Etre ſuprême. Ils ont fait chanter une Meſſe avec appareil, où tous les particuliers ſans diſtinction ſe ſont fait un devoir d'aſſiſter. Ils y ont imploré pour leur Prince les graces de celui qui les diſpenſe d'une main toute puiſſante. Ils y ont remercié la Divinité de leur délivrance ſubite. Cet acte des Béarnois doit être enviſagé avec vénération. Les Romains le plus intrépide des Peuples, en étoient auſſi le plus religieux.

Tel eſt le récit analyſé des faits qui nous ſont perſonnels. Leur contexture progreſſive doit donner une idée des maux que nous avons ſouffert; mais nous aimons à les oublier par la joie que notre renaiſſance nous procure. Déſormais aſſurés du maintien de nos Loix particulières; pénétrés de reconnoiſſance envers l'Auguſte Monarque qui en eſt le ſoutien, nous allons être entièrement conſolés par le prompt retour de la Juſtice; il ne nous manque que ſa préſence; c'eſt la compagne du bonheur.

F I N.



LETTRE de M. l'Evêque de Lescar au Roi, sur la nouvelle apportée, par un courrier extraordinaire, d'un Lit de Justice que Sa Majesté devoit tenir le 9 Septembre, & où elle devoit retirer les nouvelles Loix.

SIRE,

ENTRAINÉ au Palais par un ordre signé de VOTRE MAJESTÉ, pour y voir frapper le coup que vos Ministres avoient préparé dans le mystère & le silence, je me rappellai le serment que VOTRE MAJESTÉ avoit prêté en mes mains, & je ne désesperai plus de sa justice. Je protestai dans l'assemblée, au nom des Peuples de sa Souveraineté de Béarn, & j'annonçai qu'un jour votre religion surprise seroit détrompée, & que les Loix subversives opéreroient la ruine de leurs auteurs.

Depuis ce jour fatal, SIRE, tous les maux nous ont accablés; tantôt des paroles de courroux venoient glacer d'effroi le cœur de vos plus fidelles sujets; tantôt des paroles d'une fausse paix venoient leur tendre un piège presque inévitable. Enfin votre mécontentement éclate; vous mandés nos Magistrats... La Province est en deuil; sans Loix, comme sans Juges; & leur départ étoit l'époque, & devoit être le signal des plus grands malheurs. Le jour étoit pris; votre bonne ville de Pau devoit être investie de Troupes; le Général chargé des vengeances de vos Ministres avoit désigné & devoit demander ses victimes, victimes innocentes, ou coupables d'une erreur pardonnée par votre clémence. Tout un Peuple dans la consternation, & moi, SIRE, plus que personne, plongé dans la douleur, nous cherchions les moyens de conjurer cet orage, & de sauver à VOTRE MAJESTÉ un repentir & des regrets sans ressource; lorsque du haut de votre Trône vous avez ouvert les yeux sur les malheurs de votre Royaume; vous avez

retiré votre confiance au Miniſtre qui en abuſoit ; vous ſuſpendez le même coup ſur la tête de celui qui le ſecondoit ; vous appellez auprès de votre perſonne ſacrée votre Parlement de Paris, pour le faire concourir à un acte ſolemnel de votre juſtice & de votre bonté.

Dès ce moment, SIRE, nos alarmes ceſſent ; nos malheurs ſont oubliés, & parmi les Peuples de votre Souveraineté de Béarn, comme dans tout le reſte de votre vaſte empire, il n'y a plus de ſentimens, que ceux qui les attachent à VOTRE MAJESTÉ ; plus de voix, que pour bénir le Ciel qui vous inſpire un ſi ſalutaire deſſein ; & pour lui demander la conſervation d'une tête ſi chère.

Achevez, SIRE, achevez votre ouvrage ; retirés ces Loix deſtructives qui accableroient vos Peuples & ruineroient votre puiſſance ; rendez à nos vœux nos Magiſtrats, organes de votre juſtice ſuprême ; ordonnez qu'ils ſoient admis en votre préſence ; qu'ils reçoivent de votre bouche le prix de leur fidélité, un témoignage de bonté pour les Peuples confiés à leur vigilance.

Retirez ces Soldats, images de votre colère, & en attendant que la Nation entière ſoit appellée par ſes Députés devant VOTRE MAJESTÉ, que je puiſſe annoncer aux trois Ordres de votre Souveraineté de Béarn, le retour entier de vos bontés, & rapporter au pied de votre Trône le juſte tribut de reſpect & d'amour, dont ils ſont remplis pour votre perſonne ſacrée.

Je ſuis avec le plus profond reſpect,

DE VOTRE MAJESTÉ,

SIRE,

Le très-humble, très-obéiſſant
& très-fidelle Sujet,
† M. A. Evêque de Leſcar.

LETTRE de M. l'Evêque de Lescar, à M. le Duc de Guiche.

RECEVEZ, Monsieur le Duc, avec mes remercimens, pour tous vos soins, mon compliment sincère pour vos succès. Le Parlement ne nous a pas laissé ignorer la bonne nouvelle que vous lui aviez donnée; son courrier à relayé le votre, & dès le neuf au matin, la Ville, la Province sont dans la joie la plus vive; le Peuple bénit le Roi, maudit les méchans Ministres, & vous associe aux bénédictions qu'il donne au meilleur des Maîtres. J'ai cru, Monsieur le Duc, que les dépêches du Parlement m'ayant été adressées, & qu'étant au moment de présider les Etats qui nous sont annoncés, je devois écrire au Roi, & que le Syndic de la Province le devoit aussi. J'ai l'honneur de vous adresser copie de ma lettre, afin que vous puissiez l'appuyer auprès de Sa Majesté; j'espère encore que vous n'oublierois pas vos Henri-Quatre, que nous avons vus au moment d'être pris, vifs ou morts, à moins que tout un Peuple, à la tête duquel je comptois marcher, n'eût désarmé les troupes, & n'en eût imposé au général chargé d'ordres barbares. Obtenez de la justice & de la bonté du Roi, qu'il ne soit plus parlé de punition & de vengeance; obtenez des ordres pour le renvoi des Troupes qui effrayent, & foulent le pays que vous aimez, & qui vous chérit de génération en génération; à ce sentiment commun à tous les Béarnois, je joins en mon particulier, Monsieur le Duc, les assurances de l'inviolable & respectueux attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être,

Votre très-humble & très-obéissant serviteur,

† M. A. Evêque de Lescar.